

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

MINISTRE DE L'ÉDUCATION

CAROLINE DÉSIR



Réponse à la question écrite n° 545 de Monsieur le Député DEMEUSE relative à « la remise d'un "prix du PS" dans toutes les écoles communales de la Ville de Huy »

Monsieur le Député,

Je vous confirme avoir sollicité la Commission *ad hoc* à la suite de nos échanges lors de la séance de la Commission Education du 21 juin dernier afin que celle-ci me remette un avis dans les meilleurs délais.

Cette instance est, par ailleurs, accessible à l'ensemble des citoyennes et citoyens. Toute personne peut en effet informer le secrétariat de la Commission de faits qui lui apparaissent contraires aux dispositions de l'article 1.7.3-3 du Code de l'Enseignement et ainsi l'amener à se saisir d'initiative du dossier présenté.

Je ne peux toutefois pas entamer de démarches formelles sans m'appuyer sur l'avis qui me sera rendu. C'est bien sur base de l'instruction qui sera menée et de l'avis final que je pourrai, le cas échéant, prendre contact avec le pouvoir organisateur.

A ce stade, je suis néanmoins en mesure de vous informer qu'un dialogue a été entamé avec le collège communal de Huy et qu'il sera poursuivi par mes services dans le cadre de l'analyse de ce dossier.

Je ne manquerai pas de vous revenir sur ce sujet dès que je serai en possession de l'avis demandé.

Caroline DESIR

